

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



**Extrait du registre des délibérations
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ**

**Délibération n° D20251712-02
Du 17 décembre 2025
PERSONNEL
BONS CADEAUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

Nombre de membres			Date de la convocation	12.12.2025
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.12.2025
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir		

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire
 Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (13)
 Absents : MAURICE M (1)
 Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

**PERSONNEL
BONS CADEAUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la possibilité de faire bénéficier les agents de la collectivité de bons d'achat, à l'occasion de l'évènement « Fêtes de fin d'année ». Il propose la somme de **80 €** soit, pour **16 agents**, titulaires, vacataires et contractuels, la somme de **1 280 €**.
 Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- **Accepte** l'attribution de bons d'achat d'une valeur de **80 €** au personnel de la collectivité, au titre de l'évènement « **Fêtes de fin d'année** ».
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Fait à Usson en Forez, le 31 décembre 2025.

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	--

